



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

Politique de Contrôle
Affaires internationales

CA - Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique 55
B-1000 Bruxelles
Tel. 02 211 82 11
Fax : 02 211 86 40

info@afsca.be
www.afsca.be

Correspondant :

Téléphone :

E-mail :

Votre lettre du

Vos références

Nos références
599638

Annexes

Date
13/01/2011

Objet :

Newsflash 2010/17 – Produits d'origine animale pour la consommation humaine

JAPON

L'instruction **RI.JP.07** est remplacée par l'instruction **RI.JP.08** du **12/10** et contient les adaptations suivantes, mentionnée en gras :

- *Le certificat de salubrité pour l'exportation de viande de volaille et de produits à base de viande de volaille traités à la chaleur vers le Japon (EX.VTP.JP.02.01) est ajouté.*
- *Le document 'Conditions d'exportation pour les établissements de viande de volaille et de produits à base de volaille traités à la chaleur JP.01.' est ajouté.*
- *L'instruction relative au "Certificat de salubrité pour l'exportation de viande de porc et de boyaux de porc vers le Japon" a été adaptée.*

H. Diricks
Directeur général